

GT 10 Avril 2013

finances Solidaires

Modernisation de l'action publique (Acte 2 !!!)



Notre déclaration liminaire

UN CONTEXTE TRES DEGRADE

Ce 2ème groupe de travail sur la modernisation de l'Action publique dont Solidaires Finances avait été demandeur intervient dans un contexte de crise très particulier, voire sérieusement aggravé. Contexte d'une crise aux multiples facettes face à laquelle il est difficile de se taire car non seulement ce sont les intérêts du service public et de nos missions mais aussi les intérêts des agents de nos ministères ainsi que la confiance de l'opinion toute entière vis-à-vis de ceux-ci qui sont en jeu.

1) Crise des finances publiques et effets de la rigueur budgétaire tout d'abord

Au delà du budget 2013 des ministères économique et financier et des mesures de restriction sur les dépenses de fonctionnement et les emplois que celui-ci implique et auquel nous nous sommes déjà opposés publiquement, **un surgel a été annoncé dès le début de l'exercice**. L'objectif annoncé par le gouvernement est de réaliser 5 mds € d'économies supplémentaires. Or, jusqu'à présent nous n'avons pas été informés des conditions de mise en œuvre de ces nouvelles économies. Vont-elles donner lieu à de nouveaux gains de productivité en vitesse accélérée ? vont-elles prendre la forme d'abandon de missions jugées « périphériques » ou « secondaires » ? quelles pistes sont envisagées pour y parvenir ?

En matière de mesures catégorielles, là encore, nous avançons dans l'opacité la plus complète pour 2013, comme cela a été le cas jusqu'à la fin de l'année 2012 où nous avons eu les pires difficultés à obtenir de nos ministres le respect des engagements pris par leurs prédécesseurs.

Sur ces premiers aspects, c'est un fait que la non tenue du Comité Technique Ministériel prévu en mars ôte aux fédérations la possibilité de formuler devant une instance institutionnelle leurs exigences et revendications en matière d'emplois, de mesures catégorielles mais aussi d'exiger des explications sur la politique d'austérité et son impact sur l'exercice des missions de nos différents secteurs sérieusement mis à mal.

2) Crise politique ébranlant les « fondations » bercyennes

Sans sombrer dans la polémique politicienne, il faut bien admettre que depuis le début de l'année et l'apparition du **scandale du « chevalgate » (ou du « moutongate »** britannique aussi) **en matière de fraude économique et de protection des consommateurs, Bercy est ébranlé.**

Tout comme ce haut lieu de mise en œuvre des politiques publiques économiques et budgétaires est placé dans la ligne de mire de tous les commentateurs français et étrangers et des feux croisés de l'opinion avec **l'affaire de l'évasion ou de la fraude et des placements financiers dans les paradis fiscaux que l'administration fiscale ne parvient ni à maîtriser ni à juguler, faute de moyens mis à sa disposition.**

Bref, Bercy est au cœur d'une tourmente qui ne semble pas prête de s'arrêter tant les conséquences politiques, économiques et sociales sont complexes à appréhender et à démêler.

Les choix des gouvernements successifs se sont traduits par un affaiblissement de la capacité d'agir des administrations de Bercy. Les « affaires » récentes et successives démontrent qu'il faut renforcer l'action publique, et notamment les missions de Bercy. Il en va de la qualité des missions et des conditions de vie au travail des agents, mais aussi et surtout de la crédibilité, de l'efficacité, de la place et du rôle de l'action publique.

Ce renforcement suppose d'inverser la tendance à l'affaiblissement de l'action publique : il faut plus de moyens humains, juridiques et matériels, c'est désormais une urgence.

3) Et hélàs, Crise de confiance des citoyens dans leurs institutions

Dans ce contexte, où les moyens de correction des dérives qui sont publiquement constatées ne sont pas rapidement mis en place, chaque jour qui passe aggrave **le fossé entre les citoyens, les consommateurs, les contribuables et leurs institutions politiques ET ADMINISTRATIVES. Chaque jour qui passe aggrave les conditions d'exercice des missions des agents en lien direct avec les usagers ; chaque jour qui passe amène son lot de tensions dans les services.**

DES REPONSES QUI NE SONT PAS APPORTEES FACE AUX ENJEUX

Le 2ème GT relatif à la Modernisation de l'action publique intervient dans ce contexte et ces difficiles conditions. Pourtant, ce n'est pas faute de notre part d'avoir demandé avec détermination dès le 1er groupe de travail du 15 février des clarifications notamment sur l'impact de la RéATE sur le réseau de la DGCCRF disséminé dans les DDI et les DIRECCTE et placé sous la férule des préfets sans que la DG puisse jouer son rôle dans la chaîne de commandement des enquêtes et des contrôles opérationnels.

Comme l'indique le relevé de décisions de cette séance, 5 axes prioritaires ont été dégagés :

- Sortir les services déconcentrés de la DGCCRF de la RéATE
- Reconstruire une chaîne de commandement intégré
- Doter la DGCCRF des moyens humains nécessaires à un bon fonctionnement
- Rétablir une administration de réseau
- Veiller aux droits et garanties collectives des agents.

En outre les organisations syndicales ont unanimement «souhaiter avoir communication du projet porté par les Ministères Economique et Financier devant le Comité Interministeriel de modernisation de l'Action Publique CIMAP ».

Solidaires Finances demande donc quelles sont les réponses apportées à ces exigences. Exigences qui rappellent le ont été relayées par les agents de la CCRF en lutte. La grève du 21 mars, suivie par près d'un agent sur deux et la manifestation nationale du week end dernier, qui a, à Paris rassemblé près de 750 agents sur 3000, ont été largement médiatisées pour ne souffrir aucune contestation quant à la légitimité des revendications.

Pour le moins et pour créer les conditions d'un véritable dialogue social sur les axes de Modernisation de l'Action publique et après avoir lu les documents émanant du CIMAP du 2 avril et des Programmes ministériels de modernisation et de simplification (PMMS), Solidaires Finances exige que soit portée à la connaissance des fédérations des Finances deux lettres de mission :

- La lettre évoquée dans la décision 12 relative à la mission confiée à MMs Jean-Marc Ribière et Jean-Pierre Weiss sur l'amélioration des conditions de fonctionnement de l'administration territoriale de l'Etat ;
- La lettre de mission confiée à l'IGF qui est relative, elle, à « l'optimisation des fonctions support ».

Ces deux missions doivent publier un rapport et leurs préconisations en juin 2013. Or, les organisations syndicales qui devraient être consultées ne sont jusqu'à présent même pas informées des objectifs qui leur ont été fixés ! ... Idem avec l'extension des compétences du SAE et l'obligation de résultats en matière de performance économique qui lui est assigné (décision n°5 du CIMAP du 2 avril 2013).

On constate par ailleurs que le deuxième opus du CIMAP et le PMMS consacrent une large part à l'ONP et à son impact sur la gestion RH et le SIRH. A ce stade, nous pensons que ce thème devrait comme par le passé être traité dans un groupe de travail dédié. Ce d'autant plus qu'une mission dédiée elle aussi à l'ONP et à la « préfiguration du pilotage ministériel de la paye » est en cours de mise en place (point à l'ordre du jour du prochain CT AC du 12 avril).

En guise de conclusion et avant d'entrer éventuellement dans le détail des projets multiples de réformes inscrites dans les PMMS et les décisions du CIMAP, la fédération Solidaires Finances affirme que dans le contexte évoqué plus haut, les directions des ministères économique et financier doivent plus que jamais auparavant être stabilisées dans leurs missions et leurs moyens.

Compte tenu de l'état de dégradation de ce que l'on appelle le dialogue social dans les directions, des fortes inquiétudes de nos syndicats quant aux conditions d'élaboration des démarches stratégiques, sans moyens et avec pour seules perspectives la négociation de plans d'accompagnement social, les crises que nous vivons d'ores et déjà ne peuvent que s'aggraver.

C'est pourquoi Solidaires Finances exige un moratoire sur les restructurations. Avant toute chose les services ont besoin de stabilité. C'est une exigence afin de reconstruire une ambition partagée autour de nos missions d'utilité publique seules garantes de cohésion et de démocratie sociale. Les seules qui soient à même de rétablir la confiance des citoyens dans une action publique moderne.

Il y a urgence également pour nous à ce que le ministère démontre son attachement à toutes les missions dont il exerce la tutelle et aux agents qui les mettent en œuvre. Il n'est pas acceptable de laisser les agents livrés à eux-mêmes face à une image du service public dégradée à quelques jours d'une échéance importante pour les finances de l'Etat.